



Vous habitez sur les Communautés de Communes Périgord-Limousin et Isle-Loue-Auvézère en Périgord ? Et vous souhaitez rénover votre logement ? Bénéficiez des aides financières et de l'accompagnement du programme Happy Habitat !

Qui peut bénéficier du programme Happy Habitat ?

Les propriétaires occupants ou bailleurs, locataires, usufruitiers, occupants à titre gratuit d'un logement situé sur les Communautés de Communes Périgord-Limousin et Isle-Loue-Auvézère en Périgord.

Quels sont les travaux susceptibles d'être financés ?

Les travaux d'économies d'énergie (isolation, système de chauffage, ventilation...), de maintien à domicile (douche à l'italienne, monte escalier...), de mise aux normes du logement (assainissement, gros œuvre...) et de mise à la location peuvent être financés par le programme Happy Habitat.



Un programme d'aides financières aux travaux pour des propriétaires de logements

Quels types de travaux peuvent être subventionnés dans le cadre du programme HAPPY HABITAT ?



Vos interlocuteurs

SOLIHA Dordogne Périgord :
Une équipe professionnelle à votre écoute pour vous aider dans vos démarches
HAPPY HABITAT
05 33 12 01 17
contact@happyhabitat.fr

Un conseiller municipal est référent dans chaque commune, il peut également vous aider.
N'hésitez pas à le contacter
A personnaliser par votre commune
NOM PRENOM
TELEPHONE
MAIL

Opération portée par les Communautés de communes Périgord-Limousin et Isle-Loue-Auvézère en Périgord



La référente pour la commune de St Paul est Jeanne MOSSE